

**1. Dénomination du médicament vétérinaire**

Omasin ad us. vet., poudre à mélanger avec de l'eau et à administrer par voie orale pour bovins, ovins et caprins

2. Composition qualitative et quantitative

1 g de poudre contient :

Substances actives :

Calcii carbonas	320 mg
Natrii hydrogenocarbonas	230 mg
Natrii propionas	230 mg
Thiamini hydrochloridum	2 mg

Pour la liste complète des excipients, voir rubrique 6.1.

3. Forme pharmaceutique

Poudre à mélanger avec de l'eau

4. Informations cliniques**4.1. Espèces cibles**

Bovin, ovin et caprin

4.2. Indications d'utilisation, en spécifiant les espèces cibles

Stimulant de la panse pour bovin, ovin et caprin

Dérangements gastriques tels qu'indigestions aiguës, acidose de la panse, atonie de la panse. Thérapie de soutien lors de cétose et d'intoxication alimentaire.

4.3. Contre-indications

Aucune

4.4. Mises en garde particulières à chaque espèce cible

Aucune

4.5. Précautions particulières d'emploi

Précautions particulières d'emploi chez l'animal

Sans objet

Précautions particulières à prendre par la personne qui administre le médicament vétérinaire aux animaux

Sans objet

4.6. Effets indésirables (fréquence et gravité)

Aucune connue

4.7. Utilisation en cas de gestation, de lactation ou de ponte

L'innocuité du médicament vétérinaire n'a pas été établie en cas de gestation et de lactation.

4.8. Interactions médicamenteuses et autres formes d'interactions

Aucune connue

4.9. Posologie et voie d'administration

Bovin : 1 sachet

Ovin / caprin : ½ sachet

Mélanger la quantité nécessaire avec de l'eau froide et administrer par voie orale. Dans les cas graves, répéter une à deux fois à intervalles de 24 heures.

4.10. Surdosage (symptômes, conduite d'urgence, antidotes), si nécessaire

Non nécessaire

4.11. Temps d'attente

Aucun

5. Propriétés pharmacologiques

Groupe pharmacothérapeutique : autres produits pour la gastro-enterologie et le métabolisme

Code ATCVet : QA16Q

5.1. Propriétés pharmacodynamiques

Les substances contenues dans Omasin aident à rétablir l'état physiologique du tractus gastro-intestinal après indigestion. Les sels alcalinisants de carbonate de calcium et de bicarbonate de sodium

normalisent le pH de l'estomac, alors que le propionate de sodium et la thiamine soutiennent le métabolisme des glucides.

5.2. Caractéristiques pharmacocinétiques

Aucune

6. Informations pharmaceutiques

6.1. Liste des excipients

Ceratoniae fructus pulvis

Foeniculi fructus

Gentianae radix

6.2. Incompatibilités majeures

Aucune connue

6.3. Durée de conservation

Durée de conservation du médicament vétérinaire tel que conditionné pour la vente : 60 mois

6.4. Précautions particulières de conservation

Conserver à température ambiante (entre 15°C et 25°C).

6.5. Nature et composition du conditionnement primaire

Sachet en aluminium laminé à 200 g

6.6. Précautions particulières à prendre lors de l'élimination de médicaments vétérinaires non utilisés ou de déchets dérivés de l'utilisation de ces médicaments

Tous médicaments vétérinaires non utilisés ou déchets dérivés de ces médicaments doivent être éliminés conformément aux exigences locales.

7. Titulaire de l'autorisation de mise sur le marché

Dr. E. Graeub AG

Rehhagstrasse 83

3018 Berne

Tél. : 031 / 980 27 27

Fax : 031 / 980 27 28

info@graeub.com

8. Numéros d'autorisation de mise sur le marché

Swissmedic 36'303'026, 200 g

Catégorie de remise D : remise en ordonnance sur conseil spécialisé

9. Date de première autorisation/renouvellement de l'autorisation

Date de première autorisation : 08.09.1975

Date du dernier renouvellement : 06.08.2020

10. Date de mise à jour du texte

09.07.2019

Interdiction de vente, délivrance et/ou d'utilisation

Sans objet